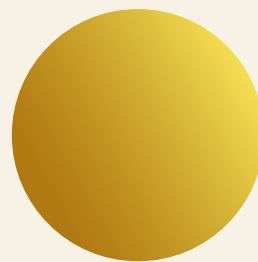


Venelles *Mag*

Le magazine de la Ville #89 • HIVER 2022-23



Bonne année !

20
23

en harmonie



• Toute l'actualité de votre ville sur venelles.fr
Venelles l'appli
Facebook 
et Instagram 
Ville de Venelles

• **Abonnez-vous à la newsletter de Venelles !**



Vous recevrez l'essentiel des actualités municipales, les événements culturels, sportifs et associatifs à venir.
communication@venelles.fr

• **Couverture**

Carte de vœux pour 2023 aux Venellois
© C.Ponsot, Ville de Venelles

Sommaire

RETOUR EN IMAGES P. 4-7

Les événements marquants de fin juillet à mi-novembre 2022

VENELLES AVANCE P. 8-13

- **Actualités** - Un service Économie au plus près des commerçants – « Restaurants Engagés », c'est parti !
- **Grands projets** - Dernière ligne droite pour le pôle culturel L'Étincelle
- **Solidarité** - Le dispositif « Familles gouvernantes » arrive à Venelles
- **Travaux** - Le point sur les chantiers en cours, à venir et achevés
- **Partenaires** - La Métropole a modernisé la déchetterie



DOSSIER P. 14-19

Bilan de l'année 2022 : s'adapter tout en innovant



ILS FONT LA VILLE P. 20-23

- **Portrait** - Qui sont les membres du comité de pilotage de l'Agenda 2030 ?
- **Associations**
- **Les tribunes des élus**



CA BOUGE P. 24-28

- **Venelles en transition** – Vers plus de mobilité douce
- **Jeunesse** – Le nouveau Conseil municipal des jeunes est lancé !
- **Les festivités de Noël et le Téléthon** en photos
- **Agenda - À faire - à voir / à découvrir** cet hiver



VENELLES PRATIQUE P. 29-31

- **Numéros utiles - Nouveaux professionnels**
- **Carnet - Permanences**
- **Numéros utiles - Pharmacies - Collecte et tri des déchets**



Venelles • Mag

Journal d'information municipale de la Ville de Venelles (Bouches-du-Rhône)

Directeur de la publication : Arnaud Mercier

Rédacteur en chef : Anne-Claire Friehe

Rédaction : Anne-Claire Friehe, Chloé Jacquety, Emmanuel Rufi

Conception graphique : Aude Dany

Photos : Mairie de Venelles et

Eric Vieu • **Impression :** CCI • Tirage 3 800 exemplaires, dépôt légal à parution

Remerciements au comité de relecture composé de : Sylvie André, Emmanuel Rufi et Françoise Weller

Accueil Mairie : 04 42 54 16 16

Service Communication : 04 42 54 93 27
communication@venelles.fr





« La municipalité opère partout les réductions budgétaires nécessaires, en veillant à maintenir la qualité du service aux Venellois. »

Édito

Meilleurs vœux pour 2023 !

Une nouvelle année commence et c'est avec détermination que l'ensemble du Conseil municipal et moi-même souhaitons aux Venelloises et Venellois une année 2023 harmonieuse !

Certes nous traversons une forte période de turbulences, malmenés par la crise énergétique, les conséquences du dérèglement climatique et l'envolée des prix dans tous les secteurs. Face à cette situation, la municipalité opère partout les réductions budgétaires nécessaires, en veillant à maintenir la qualité du service aux Venellois.

La traditionnelle cérémonie des vœux est remplacée par une rencontre avec les habitants qui se tiendra au printemps, évitant ainsi de chauffer un bâtiment à cet effet. La carte de vœux envoyée habituellement à tous les foyers venellois prend, cette année, la forme d'un message vidéo. Et c'est au travers des pages de ce magazine que nous vous formulons nos vœux pour 2023. Une année que nous vous souhaitons belle, équilibrée et épanouissante.

Si le contexte national est morose, nous nous attelons localement à cultiver ce qui fait notre force et notre richesse. Notre commune continue d'enregistrer une dynamique de territoire remarquable avec des créations d'emplois et une vie citoyenne et associative particulièrement animée. Notre esprit de village perdure et une vive solidarité existe entre les Venellois. Nous profitons d'une nature d'exception, d'équipements sportifs et culturels de grande qualité à la hauteur du rayonnement de Venelles dans ces deux domaines. Consommer local, se divertir, se cultiver, s'aérer, s'émerveiller, se sentir en sécurité : tout est possible à Venelles !

Nous pouvons ainsi tirer un bilan solide de l'année qui vient de s'écouler, comme vous pourrez le lire au fil des pages de notre dossier spécial. De grands projets structurants ont été concrétisés. L'ouverture imminente du pôle culturel L'Étincelle et la réalisation de l'Agenda 2030 par les habitants sont les principaux témoins des avancées majeures en 2022.

Permettez-moi ici d'exprimer mes remerciements appuyés aux services municipaux, aux élus, aux membres de la réserve communale, aux forces de sécurité et de lutte contre l'incendie, aux responsables associatifs, à tous les citoyens engagés dans les projets pour la Ville et à l'ensemble des acteurs de la vie locale.

Nous sommes conscients de la chance que nous avons à Venelles. Notre responsabilité est de maintenir cette qualité de vie par une gestion saine et efficace, de proximité, pour préserver cette harmonie et continuer à regarder ensemble vers l'avenir, avec ambition et conviction. Rejoignez-nous et impliquez-vous pour notre ville dans un des groupes de travail qui seront créés cette année dans le cadre de « Venelles en transition ».

Avançons ensemble et soudés pour relever collectivement les défis en 2023 !

Arnaud Mercier

Maire de Venelles

Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône
Membre du Bureau et Président de Commission
à la Métropole Aix-Marseille-Provence



1^{er} septembre

Rentrée des classes !

270 élèves en maternelle et 530 en élémentaire : les petits Venellois ont repris le chemin de l'école au sein des cinq établissements communaux.

10 septembre

1000 visiteurs au Forum des associations

Vous êtes nombreux à avoir une nouvelle fois répondu présents pour le rendez-vous phare de la rentrée.



Du 3 au 7 octobre

Joli succès pour la Semaine bleue

Moments de partage intergénérationnels, croisière en catamaran, concours de boules, concert, sans oublier un thé dansant mémorable : les seniors venellois ont bien profité de la semaine qui leur était consacrée !





29 octobre

Quand Halloween enthousiasme les enfants

Petits monstres, sorcières et autres vampires accompagnés de leurs citrouilles diaboliques se sont donnés rendez-vous au centre de loisirs l'Oustau pour une après-midi festive.



#Venelles Culturelle 2022

Du 16 au 18 septembre

Nature et culture au cœur des Journées du patrimoine durable

Un week-end riche, entre exploration du patrimoine naturel, visites du chantier du pôle culturel l'Étincelle et des domaines historiques et agricoles, parcours thématiques dans les rues de la ville, rencontres musicales, spectacle vivant...



22 octobre

La science à l'honneur

Beau succès pour la Fête de la science organisée par la MJC Allain Leprest : une journée à la fois ludique et pédagogique qui a plu aux petits comme aux grands.

Du 8 au 9 novembre

Des Venellois en haut de l'affiche !

Bravo à Thelma Deroche-Marc ainsi qu'à Hector et Roman Amiel, qui ont brillé sur scène avec la célèbre compagnie aixoise Grenade lors des représentations de « Demain c'est loin » au Grand théâtre de Provence.





Du 1^{er} au 31 octobre

Tous ensemble pour Octobre rose

Avec une dizaine d'initiatives déployées, Venelles s'est une nouvelle fois mobilisée et investie dans des actions de sensibilisation à la prévention contre le cancer du sein.



30 octobre

La joëlette du Marseille-Cassis

Onze coureurs de l'association venelloise « Sport & co » ont réalisé une magnifique action solidaire en courant les 20 kms de cette course mythique avec Cristel, atteinte de la maladie de Charcot, sur sa joëlette.



Du 2 au 25 novembre

Colore ton Téléthon

Comme de nombreux habitants, le Maire Arnaud Mercier et les agents municipaux sont venus prendre la pose dans un décor coloré dans le but de récolter des fonds pour le Téléthon.



11 novembre

Une commémoration intergénérationnelle essentielle

Merci aux Venellois de toutes les générations venus célébrer le 104^e anniversaire de l'Armistice de 1918.



#Venelles en transition

Du 16 au 24 septembre

Vers une ville durable

Habitants, associations et élus ont pu échanger autour des actions prioritaires de l'Agenda 2030 lors du Forum des solutions, qui a clôturé un programme d'animations dense organisées dans le cadre de la Semaine du développement durable.



1^{er} octobre

Nettoyons la nature

Un grand merci à tous les volontaires qui ont ramassé plus de 65 kg de déchets et 1,2 kg de mégots dans le parc des sports Maurice Daugé, lors de la matinée organisée par l'association Recyclaïx.



15 octobre

Découvrir la forêt autrement...

... avec le nouveau sentier pédagogique créé au parc des sports. Arsène la feuille de chêne vous guide sur ce nouveau parcours jalonné de panneaux ludiques et informatifs sur la biodiversité.

#Venelles sportive

5 septembre

Course d'orientation : Venelles se démarque encore !

Les jeunes athlètes venellois du club ACA ont de nouveau brillé lors des championnats de France, avec une 2^e place en Relais Hommes Elite pour Adrien Delenne et une 3^e place en Relais Dames Elite pour sa sœur Annabelle.



25 septembre

Le 17^e Tournoi international de judo

Une très belle 2^e place sur le podium pour la team du Judo club venellois qui organisait cette nouvelle édition de son tournoi annuel.



2 octobre

Pétanque : des résultats prometteurs

Les jeunes licenciés de la Boule venelloise ont réalisé de belles performances au Concours des jeunes à Pélissanne : Antony Bajolle a été sacré vice-champion départemental, tandis que Vincent Llinares est arrivé jusqu'en quart de finale.



5 novembre

Doublé gagnant pour Thomas Leygue !

Après un titre de champion de France de padel décroché le 22 octobre, le jeune prodige venellois de 21 ans a continué sur sa lancée avec la médaille de bronze aux championnats du monde avec l'équipe de France.



19 & 20 novembre

Des riders de l'USV au championnat de France

Aymeric Pochon en catégorie pro et le jeune Jules Boi Friehe, en tête du classement des amateurs +14 ans, se sont fait remarquer à Lille pour la 2^e manche du championnat de trottinette free style. Prochaine étape les 21 et 22 janvier à Nantes.

Développement économique

La Mairie au plus près des entreprises

La Ville déploie un nouveau service dédié aux professionnels venellois et notamment aux activités dites « de proximité ».



La dynamique du marché du samedi à Venelles, l'une des missions du nouveau service Économie

Les commerçants et artisans participent à renforcer le lien social. Ils contribuent également à consolider le tissu économique et donc à créer des emplois locaux. Consciente de ces enjeux d'attractivité, la municipalité s'attache à développer un service de proximité pour promouvoir ses atouts intimement liés au dynamisme économique. Il couvre les activités liées à l'agriculture et à la gestion de l'espace public en lien avec les activités commerciales et artisanales qui relèvent des délégations du conseiller municipal Lionel Tchareklian. Il s'implique aussi pour les activités de développement économique et commercial, l'emploi, le règlement local de publicité intercommunal et les marchés forains qui concernent la délégation d'Olivier Brun, conseiller municipal. Interlocutrice privilégiée des entreprises à la mairie, Claire Guasch a donc pour missions de :

- Recenser et mettre à jour la base de données du commerce local
- Accueillir les nouveaux commerçants et entreprises et promouvoir le tissu économique local
- Orienter et renseigner les professionnels sur leurs démarches administratives : référencement sur les supports de communication municipaux, débits de boisson, enseignes...
- Gérer l'espace public en lien avec l'activité commerciale/artisanales : taxis, restaurants, food trucks...
- Suivre le marché forain hebdomadaire et y organiser des animations.
- Accompagner les porteurs de projets professionnels
- Suivre et promouvoir les opportunités de développement économique : disponibilités foncières, zones d'activité, espaces d'activité partagés...

+ Contact : Claire GUASCH - 04.42.54.93.35 - c.guasch@venelles.fr

Les Vitrines de Venelles

Sous la houlette de son nouveau président Giuseppe Minniti, l'association des commerçants venellois poursuit sur la lancée de Sébastien Damery. Quelques-unes des actions phares :

- La villa coworking, rue des écoles, est devenue un réel espace de travail partagé avec salles de réunions disponibles pour tous.
- Les apéro-rézo : chaque mois, un commerçant reçoit tous les autres, un moment précieux d'échanges et de rencontres.
- Mise à disposition des Venellois d'écocup et de verres à vin recyclables lors des Mardis en fête.

+ <https://vitrinesvenelles.org/>



Crise énergétique - les aides de l'Etat aux professionnels

Bouclier tarifaire pour les TPE ou amortisseur d'électricité pour une partie des TPE et pour toutes les PME, guichet d'aide au paiement des factures de gaz... : retrouvez tous les dispositifs déployés en ligne sur ces sites mis à disposition des entreprises :

- <https://www.cci.fr/sobriete-energetique>
- <https://www.cci.fr/aides-financieres-aux-entreprises>
- <https://www.economie.gouv.fr>
- <https://www.cci.fr/sobriete-energetique/recours-la-mediation-en-cas-de-difficulte>

Économie locale et durable

La Roue[®] passe au numérique

Comme toute monnaie locale alternative, la Roue[®] circule plus rapidement que l'euro, dynamisant l'activité locale. Nouveauté : elle existe désormais en version numérique !

En cohérence avec le nouvel Agenda 2030 et son volet économie sociale et solidaire, la Roue[®] permet de booster l'économie locale et d'augmenter le volume des transactions. En convertissant des euros en roues, vous pouvez acheter des biens ou services auprès de commerces, entreprises ou producteurs adhérents venellois.

1 euro = 1 roue

Les Roues sont réutilisées auprès de fournisseurs ou commerçants, dans quatre départements de la région. Les euros échangés sont placés à la Nef, une coopérative bancaire réunissant professionnels et

particuliers. Ils servent à financer des projets éthiques et locaux.

La Roue existe désormais en version digitale. Son utilisation ne nécessite pas de terminal de paiement et ne génère aucun frais bancaire grâce à l'application version android opérationnelle. Ce récent développement facilite grandement son utilisation tant pour les professionnels que les particuliers, pour les achats en boutique et en ligne.

+ <https://larouedupaysdaix.org/>
 annie.bernard@larouedupaysdaix.org
 tel : 06 80 43 56 01
 marc.weill@larouedupaysdaix.org
 tel : 06 80 17 97 77

Label "Restaurants Engagés[®]"

Un vrai gage de qualité

Après les commerçants, ce sont maintenant les restaurateurs qui s'engagent ! Le nouveau label Restaurant Engagé[®] est attribué selon les mêmes principes que celui des Commerces Engagés[®] : la volonté de s'impliquer davantage dans une démarche éco-responsable. En fonction de ses priorités, le restaurateur s'engage

sur le tri des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire, un approvisionnement local et de saison ou encore les économies d'énergie. Le restaurant venellois *Le Môme* est déjà labellisé !

+ Renseignements :
<https://www.commerce-engage.com/>
 Service municipal Économie :
 04.42.54.93.35



Le réflexe « Mon commerce venellois » !

- Une application gratuite et téléchargeable par tous.
- Des informations locales, pour consommer mieux, et découvrir vos commerces de proximité.
- Découverte des vitrines virtuelles de vos commerçants et de leurs produits, des promotions et des actualités...
- Présentation des magasins, des restaurants et des services sur une carte interactive géolocalisée en temps réel pour retrouver vos établissements favoris et en découvrir de nouveaux !



+ Et aussi : suivez le groupe facebook : *Mon commerçant Venellois, je le soutiens !*

L'Étincelle

Dernière ligne droite

Après deux ans et demi de travaux, le pôle culturel va bientôt ouvrir ses portes. Un lieu unique et partagé, qui offrira des espaces dédiés à la musique, aux expositions, au spectacle vivant, une médiathèque et un café culturel ouverts à tous les publics.



Pose des gradins rétractables dans la grande salle de spectacle - Novembre 2022. À voir aussi en vidéo !

À l'automne dernier, deux étapes très symboliques étaient franchies au sein du chantier : la finition des revêtements intérieurs et la pose des gradins des deux salles de spectacle !

Au sol, c'est du béton quartzé qui a été utilisé, un matériau aux propriétés protectrices et décoratives. Il comporte une couche de quartz en surface le rendant très résistant dans le temps : il a ainsi investi avec succès bon nombre de lieux publics grâce à son excellent rendu qualitatif et esthétique. Dans les salles de spectacle, 350 gradins dans la grande et 100

dans la petite ont été déployés en quelques jours. Ces gradins rétractables offriront de multiples alternatives d'agencement facilitant leur adaptation à toutes les formes de spectacle.

Inauguration prévue au printemps

En parallèle, l'aménagement des extérieurs bat son plein depuis quelques mois. Jardins urbains, patio et allée du vieux Canal se sont progressivement dessinés, préfigurant l'aspect final de ce lieu qui deviendra vite incontournable dans la vie de la commune ! Le jalon final de ce chantier

entamé mi-2020 sera la mise en place des mobiliers dans tous les espaces de l'Étincelle, qui, rappelons-le, sera utilisée également par les associations mais aussi les entreprises.

Afin que le public puisse s'approprier ce lieu, plus de 25 visites ont été organisées tout au long du chantier, l'heure est bientôt venue d'inaugurer l'Étincelle tous ensemble ! Rendez-vous au printemps 2023 pour faire connaissance avec ce lieu culturel qui a pris corps à Venelles grâce à l'aide du Département, de la Métropole et de l'Etat.

+ Infos sur venelles.fr > Culture & Loisirs > L'Étincelle & la culture



L'un des jardins urbains du pôle - Nov 2022

Rue de la Reille

La requalification va démarrer

Objet d'une réunion publique en juillet dernier, le projet de réfection et de sécurisation de la rue de la Reille est en train d'être peaufiné. Le chantier, cofinancé par la Métropole, devrait débuter en février 2023 entre le giratoire

des Anciens Combattants et la rue Eugène Bertrand. Le programme concerne dans un premier temps les réseaux souterrains et aériens : redimensionnement du réseau pluvial, réhabilitation des canalisations d'eaux usées

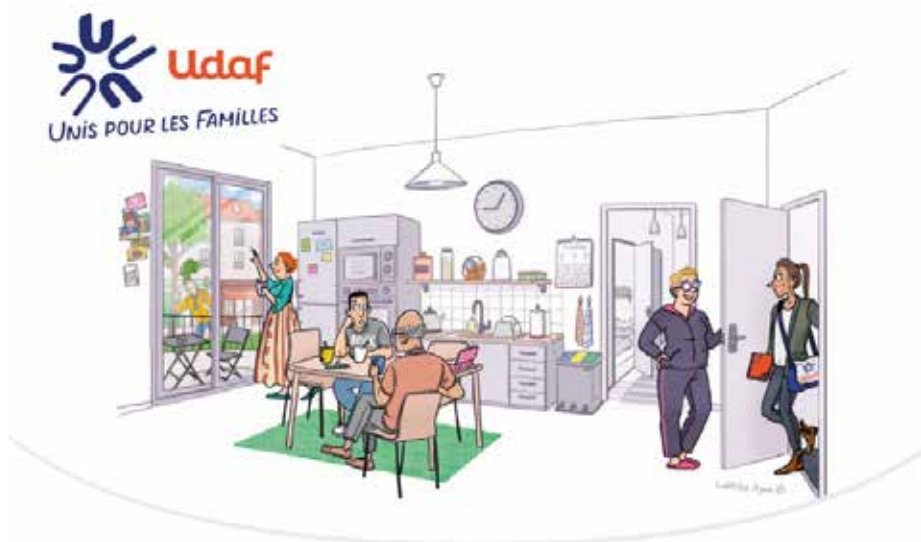
et d'eau potable, enfouissement des lignes aériennes et rénovation de l'éclairage public.



Inclusion sociale

« Familles gouvernantes »

Dans le cadre de l'aménagement du nouveau quartier des Michelons, la municipalité a souhaité développer l'offre sociale de la commune. Elle a notamment travaillé sur le projet de dix logements réservés à des personnes vulnérables.



C'est une première à Venelles et dans le nord du pays aixois ! Le dispositif « Familles gouvernantes » est une structure médico-sociale visant à accueillir des adultes souffrant de déficience cognitive. Seront ainsi proposés à la fois des logements sur le long terme en cohabitation et un accompagnement médico-social de proximité et de qualité.

Vers un quotidien plus stable

Ce sont deux unités de cinq logements chacune, qui vont contribuer à encourager le maintien à domicile d'habitants partiellement dépendants qui ne sont toutefois pas concernés par un placement en institution spécialisée.

Il s'agit d'une solution souple et innovante pour soutenir des personnes au parcours fragilisé, qui permet de rompre leur isolement, favoriser la stabilité des soins, le maintien à domicile ainsi que dans le tissu social. « Familles Gouvernantes » s'appuie sur les compétences de chaque colocataire et favorise l'entraide et la convivialité. Mis en oeuvre par l'Union départementale des associations familiales, le déploiement de ce dispositif est piloté par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Venelles.

+ Pour plus de détails sur cette solution d'hébergement, contacter rapidement le CCAS : 04 42 54 98 00 - ccas@venelles.fr



« Une solution qui participe à encourager l'inclusion sociale » souligne Valérie Busso, élue déléguée à l'action sociale.



Les logements en « Familles gouvernantes », concrètement :

Un accompagnement par :

- Une gouvernante 5 jours / 7
- Des infirmiers libéraux matin et soir 7 jours / 7
- Une coordinatrice en lien avec les colocataires et les intervenants médicaux et sociaux
- Une astreinte les soirs et week-ends

Des logements adaptés et innovants :

- 10 chambres (espaces privés)
- Espaces communs de vie et de partage
- Organisation sécurisante du quotidien : courses, entretien, repas

Les champs d'intervention du CCAS

- Aide sociale
- Handicap
- Grand âge
- Petite enfance - Famille
- Logement social
- Animations et loisirs pour les seniors
- Soutien aux démarches administratives

Environnement

Des équipements plus adaptés

Action importante du volet « Transition énergétique » du nouvel Agenda 2030 de Venelles, le passage au 100 % LED a bien avancé. Le remplacement de toutes les ampoules des lampadaires de la Commune par des diodes électroluminescentes peu gourmandes en électricité a déjà concerné 44 % des lampes sur les espaces publics. 120 candélabres en ont été équipés à l'automne dernier avenue Maurice Plantier, allée de la Roberte, rues des écoles, de l'Agnel, de la Ferrage... Avec la crise énergétique, les efforts

en matière d'économies de nos ressources doivent s'accélérer. Début décembre, la municipalité a convié les Venellois à une réunion publique pour expliquer les modalités de la réduction de l'éclairage public qui est effective depuis début décembre. Du côté de la valorisation des déchets, les initiatives se poursuivent également. Souvent précurseur en la matière, la Commune vient d'installer sa deuxième Recylette à proximité de l'école des Cabassols qui attend vos petits objets plastiques, cartouches d'encre, piles etc.,

pour leur donner une seconde vie et réduire nos déchets !



Voirie

La nouvelle allée du vieux canal



Reliant désormais l'avenue de la grande Bégude à l'avenue des Ribas, cette voie permet la desserte du pôle culturel l'Étincelle et du Local - le nouvel espace dédié aux 15-22 ans. Elle s'emprunte en sens unique de la Grande Bégude aux Ribas et dispose de 70 places de stationnement dont trois dédiées aux personnes à mobilité réduite, ainsi que d'une bande cyclable.

Faurys-La Bosque

Du nouveau pour les enfants



De nouveaux jeux en bois de robinier, une essence européenne alliant résistance

et souplesse, sont en cours d'installation au cœur de la forêt dans ce quartier résidentiel de Venelles. Il s'agit d'un projet de 85 000 € composé de structures adaptées aux 1 - 12 ans et intégrées à l'environnement forestier : tyrolienne, jeux de grimpe et glisse, jeux à ressorts, balançoire panier.



Déchetterie

Un accès automatisé et régulé

A l'instar des autres déchetteries du pays d'Aix, celle de Venelles a bénéficié en décembre de travaux de modernisation. La mise en place d'un accès automatisé, grâce à la lecture des plaques d'immatriculation, permet de réguler les flux de véhicules. Ce nouveau système implique que tous les usagers s'enregistrent au préalable sur Internet : cette inscription est valable une fois pour toutes et donne l'accès à l'ensemble des déchetteries du

pays d'Aix. Avec la présence d'un agent renseignant sur place et des permanences organisées en mairie de Venelles, la Métropole a accompagné les personnes le souhaitant à procéder à cette inscription sur Internet jusqu'au 30 décembre. Les modalités de fonctionnement de la déchetterie sont inchangées. Règlement consultable sur venelles.fr (> infos pratiques > propreté/déchets).

+ venelles.fr ou 0800 94 94 08



Accès des véhicules par reconnaissance de plaque à la déchetterie de Venelles

Aménagement du territoire

Le PLU révisé de Venelles adopté par la Métropole

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un véritable outil pour garantir la qualité de la vie urbaine. Le PLU constitue un instrument essentiel et stratégique pour maîtriser le développement urbain, fixer un équilibre entre les zones urbanisées et celles à urbaniser tout en développant l'activité économique et la préservation des espaces naturels. Il structure et régleme les zonages de la commune, les

circulations, les modes d'habitat, ou encore la prévention des risques naturels comme les inondations ou les incendies. Une révision du PLU de Venelles approuvé le 11 juillet 2016, avait été engagée dès 2016 par la nouvelle municipalité en place, en vue de mieux adapter le document à l'évolution de la ville : projets, développement durable etc. Le PLU révisé a été approuvé

le 17 novembre 2022 par la Métropole Aix Marseille Provence. Tous les documents sont consultables sur venelles.fr.



Le Département lance les États généraux de Provence

Lors de cette consultation citoyenne, vous avez jusqu'au 31 janvier pour vous exprimer sur la cohésion sociale, l'attractivité et les transitions énergétiques. Donnez vos idées pour le climat, la souveraineté alimentaire, l'inclusion, la sécurité, l'emploi, la mobilité, les services publics. Cette initiative déployée à l'échelle départementale s'inscrit en cohérence avec la démarche Venelles en transition.

+ www.etatsgenerauxdeprovence.com





2022, entre adaptations et nouvel élan

Venelles s'est adaptée aux conséquences de la crise sanitaire et à la très forte hausse des prix de l'énergie tout au long de l'année qui vient de s'achever. Dans le cadre d'une politique budgétaire de rigueur, la Commune a réussi à maintenir les investissements indispensables à la réalisation de travaux et de projets essentiels pour préserver une dynamique positive et un cadre de vie harmonieux. La démarche participative lancée en 2021 a permis d'engager une réflexion de fond dans tous les domaines : social, économie, culture, loisirs, urbanisation, environnement... Retour sur les temps forts d'une année bien remplie !

Le chiffre :

Un
millier

C'est le nombre de Venellois impliqués depuis le lancement de la démarche Venelles en transition, au travers du questionnaire, des ateliers, des réunions, des différents animations liées à l'environnement et au développement durable.



Le pôle culturel l'Étincelle et le quartier des Michelons font partie des grands projets d'aménagement qui sont sortis de terre en 2022. Le premier est un ouvrage 100% municipal et le second relève d'un aménageur privé, Spirit. Tous deux s'inscrivent dans la volonté municipale de préserver un cadre de vie harmonieux, l'inclusion et des services de proximité.

Entrée dans la phase finale de travaux au dernier trimestre, l'Étincelle devrait ouvrir ses portes dès le printemps prochain. Les équipes de la médiathèque et du service de la culture, de l'animation du territoire et des sports sont en train de s'y installer progressivement.

De grandes réalisations en 2022

L'aménagement du nouveau quartier des Michelons, avec ses 125 appartements, sa résidence services seniors et sa maison médicale, a été réalisé « *en respectant les règles du plan local d'urbanisme qui obligent chaque projet de construction à aménager des espaces verts pour préserver le cadre de vie des Venellois* », rappelle Arnaud Mercier, le maire. A la fois lieu d'habitations mixtes et d'activités de santé, cet ensemble met résolument l'accent sur le volet social avec le dispositif « Familles gouvernantes » (lire p.11).

2022 a aussi vu la réalisation de nombreuses réfections de voirie et l'ouverture d'un nouveau lieu de vie sur la commune, le Local. Dans cet espace dédié aux 15-22 ans, se déroulent tournois, actions de sensibilisation et des animations autour du e-sport.

Pensez Geosphere !

En dix mois, 15 % des actes d'urbanisme ont été traités via l'application informatique Geosphere déployée à Venelles en 2022. Un outil qui facilite les démarches administratives : permis de construire ou d'aménager, déclarations préalables... Sur 325 dossiers instruits en 2022 à fin octobre, 31 sont passés par ce guichet unique.

<https://venelles.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>



Le Local inauguré en avril 2022, dédié aux + de 15 ans

Des projets phares pour la ville et l'environnement

Le planning des travaux a également été bien rempli du côté du parc des sports Maurice Daugé. Au coeur de ce poumon vert, « *il s'agissait en effet de poursuivre les aménagements structurants, prévus dans le cadre de la deuxième phase du programme engagé depuis 2018* » indique Bernard Rouby, élu délégué au sport. Concernant les accès, les travaux du chemin du Collet Redon ont été terminés et la réfection du parking à l'entrée des tennis réalisée. Au skate park, 400 m² supplémentaires ont été aménagés pour le plus grand plaisir des fans de roller, skate et trottinette. Et une aire de lavage est désormais à la disposition des passionnés de VTT. On citera également la mise en place imminente d'une signalétique et de l'habillage des locaux modulaires utilisés par le Venelles Basket Club.



Le nouveau sentier biodiversité au parc des sports

La valorisation du patrimoine naturel de ce lieu unique s'est traduite par plusieurs actions. Comme la mise en place du "sentier d'Arsène la feuille de chêne" qui lance une invitation ludique aux visiteurs pour une promenade pédagogique : une façon de mieux connaître la biodiversité de la forêt. Ce sont aussi des actions de sensibilisation, d'entretien et de surveillance des espaces naturels menées de concert avec l'ONF et le policier rural.

Une véritable transition !

En termes d'énergie, 2 230 m² de panneaux solaires ont été déployés sur la commune dont 2000 m² au parc de sports d'une puissance de 304 KWc, soit la consommation moyenne de 147 foyers pour des économies estimées à 38 000 €/an. « *À l'heure de l'urgence climatique, nous avons entamé une véritable transition. Aux enjeux globaux, nous apportons une réponse locale en agissant concrètement. La modification de l'éclairage municipal, grâce au système de LED moins consommateur d'énergie, en est un exemple. L'objectif est de passer à 100 % en Led d'ici 2024. Un objectif ambitieux qui représente un investissement de près d'un million d'euros* » annonce le maire Arnaud Mercier.

Pour la sécurité des Venellois en 2022 *:

- 218 interventions de la police municipale
- 499 Opérations tranquillité vacances (OTV)
- 50 accompagnements de prévention routière
- 44 référents suite à la redynamisation du dispositif « Voisins vigilants »
- 24 opérations liées aux Obligations légales de débroussaillage (OLD)
- 2 opérations de sensibilisation dans les massifs forestiers en collaboration avec des partenaires
- Nombreuses interventions lors d'intempéries ou de prévention des incendies : police municipale, comité communal des feux de forêt, réserve communale, pompiers, gendarmes, services techniques...

*chiffres de janvier à mi-octobre 2022



Venelles obtient le niveau 4 du label régional "Territoire durable une Cop d'avance", après la visite du jury sur le terrain - Octobre 2022

Pour optimiser les déchets, après les 15 bornes éco mégots et les 120 poubelles de tri dans tous les bâtiments publics, la première Recycllette de France a été installée l'année dernière. Virginie Ginet, déléguée à l'économie circulaire et à la lutte anti-gaspillage, précise qu'« une deuxième mini-déchetterie vient d'être mise en place vers l'école des Cabassols afin d'élargir les possibilités offertes aux habitants de venir déposer les petits objets du quotidien qui peuvent avoir une seconde vie ».

En ce qui concerne la préservation de notre environnement, la Commune a adopté un produit 100% écologique pour le nettoyage des locaux communaux, ainsi que des capteurs d'air et de température. Quant à l'arrosage connecté, il a permis de générer près de 50% d'économies d'eau en 2022.

Les labels obtenus en 2022

- Territoire durable, une cop d'avance : 3^e niveau
- Trophées de la participation et de la concertation : 3 étoiles
- Villes et villages fleuris : reconduction des 3 étoiles
- La France en transition : renouvellement du label pour 2022



L'accompagnement social à Venelles en 2022 *:

- 4 600 Venellois accompagnés dans des démarches liées au logement, à l'aide sociale, à l'emploi et pour des rendez-vous médicaux
- De nombreuses animations lors de la Semaine bleue pour les seniors du 3 au 7 octobre (lire p.4)
- Inauguration de la nouvelle véranda de la Campanella
- Élaboration du projet de dispositif « Familles Gouvernantes » aux Michelons (lire p.11)
- Coordination de l'aide aux Ukrainiens accueillis dans la commune

*Chiffres de janvier à mi-octobre 2022

2022 sous le signe d'une forte participation citoyenne

Lors de l'année écoulée, les occasions se sont multipliées en 2022 pour chaque Venellois de participer à la vie communale. Des réunions publiques et réunions de quartier ont été organisées. Des comités consultatifs ont été créés. Une concertation inédite a été initiée avec Venelles en transition.

Cinq réunions publiques entre janvier et décembre ont porté par exemple sur l'élaboration du schéma de cohérence territoriale métropolitain ou sur la réduction de l'éclairage public.

Les habitants et les futurs usagers du pôle culturel l'Étincelle ont été consultés sur le projet : questionnaire, entretiens, groupes de travail, comité consultatif, organisation d'une vingtaine de visites du chantier rassemblant 300 habitants et 60 professionnels.

Les habitants davantage consultés

Une série d'ateliers et de rencontres a mobilisé plusieurs centaines de personnes à travers la démarche Venelles en transition labellisée aux niveaux national et régional. « *Venelles en transition c'est le projet de tous les Venellois sans lesquels aucune démarche visant à modifier nos habitudes ne pourra s'ancrer au cours des sept prochaines années* » rappelle Nicolas Conrad, élu délégué au développement durable.

Le Comité de pilotage travaillant à l'Agenda 2030 était composé de six élus et de six habitants tirés au sort

(lire p. 20), chargés d'analyser les 280 propositions recueillies qui constituent le socle de cette feuille de route. Le tout au prix de débats animés. Les défis prioritaires de l'Agenda 2030 impactent tous les champs de l'action municipale : sensibilisation à la transition écologique, plan d'économies d'énergie pour atteindre une réduction de 30% de nos consommations d'ici 2026, réalisation d'un bilan carbone, d'un plan de déplacements doux (lire p.24), réduction des îlots de chaleur, appui à la solidarité et aux échanges intergénérationnels etc.

Ce comité va évoluer vers des missions de suivi des actions prévues à l'Agenda 2030, de dernier ayant été publié fin décembre dernier.

Enfin, sur de nombreux autres sujets de la vie de la commune, 7 comités consultatifs thématiques favorisent des débats constructifs, entre administrés, élus et techniciens. Les citoyens membres de ces instances échangent sur la sécurité, l'enfance et la jeunesse, le développement durable, la mobilité, l'urbanisme, l'économie, le sport...

On retiendra également en clôture de l'année passée la création du Conseil municipal des jeunes. Une dizaine de conseillers âgés de 10 ans à 14 ans sont actuellement en train de prendre leurs marques dans ce tout nouvel organe de participation citoyenne (lire p.25).



3 étoiles pour Venelles aux Trophées de la participation & de la concertation, remis par le think tank Décider ensemble – 8 décembre 2022

Culture et animation, un joli millésime !



Le chantier du pôle culturel L'Étincelle, avancé malgré plusieurs aléas, pour une ouverture attendue en mars

Impossible de résumer l'année 2022 à Venelles sans évoquer sa forte dynamique événementielle. En dépit du ralentissement de la programmation culturelle au troisième trimestre, en raison notamment de la préparation de l'ouverture du pôle culturel l'Étincelle et du déménagement des équipes à organiser dans les nouveaux locaux, l'année a été ponctuée de jolis temps forts et d'une participation remarquable des Venellois !

Une fréquentation record

De nombreux rendez-vous culturels et festifs ont jalonné l'année. Le Street Nécessaire a rassemblé un millier de personnes. Le concours de peinture Faites le Mur, ouvert aux amateurs, a connu aussi un succès grandissant avec près de 500 votants pour le prix du public. On a également vu la création du nouveau parcours « Mémoires de rues » qui valorise les personnalités locales ayant marqué la ville.

Avec les Mardis en Fête et les festivités du 14 juillet ce sont 4 000 personnes qui ont profité de ces instants de partage et de convivialité organisés au cœur de l'été. Les manifestations provençales ont également séduit un large public, heureux de participer aux feux de la Saint Jean ou à la Pastorale de Noël.

L'ouverture de l'Étincelle prévue en 2023 marquera une étape majeure pour la culture et l'animation à Venelles en partenariat avec tous les acteurs associatifs et culturels locaux. Cet espace constitue l'écrin d'une politique culturelle unique et ouverte à tous : enfants, adultes, associations, professionnels travaillant sur

la commune, artistes et créateurs. « Ce lieu unique, dessiné par le cabinet d'architectes King-Kong, va permettre de déployer une vie culturelle effervescente faite de partage, d'émotions, d'humanité et de rencontres » réaffirme la première adjointe Françoise Weller. Une très belle opportunité pour Venelles !

Beau palmarès 2022 aussi pour la Jeunesse !

- 17 actions culturelles à destination du jeune public : 800 visiteurs au salon du livre Jeunesse, 8 visites du parcours Street Art, une conférence astronomie, une rencontre d'auteur pour toutes les classes d'élémentaire et de maternelle, 6 spectacles vivants dans les différentes classes, 1 séance de cinéma pour les classes de maternelles, 638 spectateurs aux 11 séances de mardis-ciné enfants
- 350 participants au carnaval
- 165 participants à la chasse aux œufs
- 80 participants au Triathlon de l'Espoir
- Près de 400 participants aux Nocturnes du skate park
- Au centre de loisirs : 7 500 journées/enfants toute l'année scolaire – 48 enfants et ados au séjour ski
- 20 stagiaires à la formation BAFA
- Réouverture du Tremplin Jeunes pour les 11-14 ans. Océane, la nouvelle animatrice, accueille les 60 adolescents qui le fréquentent.
- Ouverture du nouveau Local pour les 15-22 ans avec Kevin en charge des animations pour 60 jeunes
- Lancement du Conseil municipal des jeunes
- Révision des règlements intérieurs du périscolaire et adoption d'une nouvelle tarification des services périscolaires par rapport au QF Familles
- Travaux de mise aux normes handicap dans les écoles

Le comité de pilotage

Agenda 2030

Partie intégrante de Venelles en transition, le comité de pilotage est ouvert aux Venellois. Qui sont-ils et pourquoi ont-ils choisi de s'impliquer dans cette démarche participative, socle de l'élaboration de l'Agenda 2030 ?



Les membres du COPIL Agenda 2030 tirés au sort parmi une liste de personnes ayant exprimé leur intérêt pour la démarche Venelles en transition.

Marie, Emmanuelle, Corinne, Hélène, Michel, François et Bruno : tous ont décidé de porter leur voix sur des initiatives concrètes pour lutter contre le réchauffement climatique, préserver la biodiversité, encourager l'inclusion sociale...

Ces sept citoyens venellois, entre 34 et 65 ans, ont été tirés au sort pour faire partie du comité de pilotage de l'Agenda 2030. Cette instance de travail réunit à parts égales des élus, des techniciens et des habitants et travaille aux actions à engager d'ici 2030. Séance de travail après séance de travail, ils ont peaufiné la rédaction de cette feuille de route ambitieuse et pragmatique, le calendrier des actions et les modalités pour impliquer la population dans les

projets à mener pour une ville résolument durable. Le fruit de leur travail ? 140 actions pour une transition réussie à Venelles, issues des 280 propositions remontées par les habitants tout au long de la concertation en 2021.

Quand l'engagement des habitants prend tout son sens

Ils ont des convictions en commun et la volonté de les défendre en associant la population au devenir de la commune. Pour Michel Oliveri, c'est un challenge difficile mais intéressant à relever. Il a deux priorités : la préservation de la biodiversité et le traitement des déchets à la source. Marie Lacoviello, ingénieure à la Régie des eaux du Pays d'Aix, souhaite mettre à profit son expérience dans

l'environnement au service de sa ville. Emmanuelle Chaix-Gervais a pour thématiques de prédilection les transports et l'accès aux infrastructures de la ville par toutes les populations, mais aussi la lutte contre la pollution et le bruit. Pour Corinne Céleste, la priorité est l'implication de la jeunesse dans les projets qui dessineront leur futur. Enfin, Hélène Lohe souhaite faire entendre la voix des citoyens dans les débats, qu'ils soient pour ou contre les actions à engager.

L'Agenda 2030, présenté mi-décembre au Conseil municipal, est disponible sur venelles.fr et sera distribué prochainement à tous les Venellois dans une version synthétique.

Le temps de l'action est venu !

Zoom sur...

La société de chasse

La société des chasseurs de Venelles existe depuis de nombreuses années et compte cette année un peu plus de 60 adhérents, sous la présidence d'Alain Tribolo. Son activité ne se limite pas à la chasse. Elle participe aussi à l'entretien des abreuvoirs, leur remplissage l'été et plus particulièrement cette année avec

la longue période de sécheresse et ceci avec l'aide d'autres bénévoles. L'association assure également le labour des terres et leurs ensemencements, ainsi que la régulation du gibier nuisible, en particulier le sanglier, qui cette année a occasionné de nombreux dégâts tant aux agriculteurs qu'aux particuliers.



Alimentation des abreuvoirs en forêt par les chasseurs de l'association



Bienvenue !

• **Nouvelles associations / clubs :**

- **Danse seb Ther**, présidée par Sébastien Salat : Danse en couple, Kizomba, Bachata, Salsa - danse.seb.ther@gmail.com
- **Budo Système Défense Nord Aix**, présidé par Franck Giovannelli - bsdvenelles@gmail.com
- **L'instant Yoga en Provence**, présidé par Stéphanie Ray - shantpuran@gmail.com
- **ABS Cirque Danse**, présidée par Magali LIPRANDI - www.abscirquedanse.fr
- **Jazz en Voix Productions**, présidée par Eric le Cardinal - administration@jazzenvoix.com

• **Nouveaux présidents et représentants d'associations :**

- Mireille Michel à Venelles Loisirs
- Romain Proto à l'AVT
- Sébastien Vial à l'USV
- Alexandre Hubner au PAWB
- Gilles Gaudioso au club Passion VTT
- Bernard Tauziac au VPAM
- Kévin Munuera à La Boule Venelloise
- Jean-Claude Bergamelli au club de Bridge venellois



MAJORITÉ MUNICIPALE

Attention aux fausses informations !

Avertissement

Vous trouverez sur la page suivante la tribune écrite par la liste d'opposition. Cette publication est une obligation légale visant à assurer un espace d'expression dédié à la liste minoritaire. Nous respectons cette réglementation que nous considérons tout à fait légitime et démocratique. Pour autant, notre équipe municipale tient à préciser que ce qui est écrit par l'opposition n'engage que ses auteurs. Nous vous invitons à vérifier les chiffres et les affirmations qui s'y trouvent.

Désormais, la tribune de l'équipe municipale en place sera précédée de l'avertissement ci-dessus.

Lors du précédent mandat, nous n'avions pas eu besoin de prendre une telle posture. Après bientôt trois ans de ce nouveau mandat, nous ne voulons plus perdre de temps à répondre aux fausses informations inventées par l'opposition.

À l'heure de l'urgence climatique, de la crise énergétique et face au désintérêt croissant des Français pour l'action publique, nous estimons devoir nous affranchir des débats stériles. Nous sommes en attente depuis trois ans d'un débat constructif qui ne vient pas. Nous répondrons présents lorsque la discussion portera sur des projets concrets, lorsque l'opposition aura convenablement travaillé les dossiers pour confronter deux visions pour Venelles au lieu de crier au loup et de brandir des mots comme des épouvantails. Une « décharge sauvage » qui n'en est pas une, une accusation de « conflit d'intérêt » pour

un nouvel élu ayant oublié de se retirer lors du vote d'une subvention en baisse par rapport à l'année précédente.

La loi n° 2018-1202 du 22 décembre 2018 a établi un cadre légal pour lutter contre la manipulation de l'information, notamment dans le domaine de la vie politique. Malheureusement cette loi ne s'applique qu'aux campagnes électorales présidentielles et législatives. Elle n'offre aucune solution pour lutter contre la diffusion de fausses informations dans le cadre des mandats locaux.

Tant pis, en l'absence d'outils légaux, nous décidons donc de ne plus répondre, du moins plus systématiquement, aux fausses informations, aux termes volontairement tendancieux ou autres accusations portées par l'opposition. Il ne suffit pas de répéter inlassablement une contrevérité pour qu'elle devienne vérité.

Imiter une stratégie nationale de blocage n'a aucun sens dans une commune de la taille de la notre.

Liste « VENELLES POUR VOUS »

Arnaud MERCIER, Françoise WELLER, Alain QUARANTA, Marie SEDANO, Philippe DOREY, Cassandre DUPONT, David THUILLIER, Marie-Annick AUPEIX, Bernard ROUBY, Gisèle GEILING, Serge EMERY, Christiane TCHAREKLIAN, Martine HENON, Alain SOLAZZI, Brigitte CORDARO, Denis RUIZ, Dominique ALLIBERT, Valérie BUSSO, Sylvie ANDRÉ, Virginie GINET, Lionel TCHAREKLIAN, Jean-Charles FIARD, David FERNANDEZ, Nicolas CONRAD, Thibault DEMARIA, Olivier BRUN

OPPOSITION MUNICIPALE

À la demande des élus de l'Opposition, la mise en page respecte le document initialement transmis par ces derniers pour publication.

L'« Etincelle » fera-t-elle long feu ?

Avec l'assistance d'un prestataire extérieur, donc de deniers publics, et oui, encore et toujours, et alors que nous avons des « grands noms » dans la culture, y compris dans notre région, le pôle culturel a été nommé l'« Etincelle ».

Construit en forme de catamaran, cet ouvrage qui cache la vue sur le village est un gouffre financier (plus de 10 millions d'euros) et écologique, n'abrite à ce jour aucune programmation culturelle, mais y accueillera gratuitement les entreprises privées. Un bâtiment construit sur une zone de rétention d'eau initialement prévue pour y accueillir les débordements des eaux pluviales. Bâtiment en béton, quand on sait que l'empreinte carbone y est la plus importante.

Le béton amplifie les perturbations climatiques, est le matériau le plus destructeur sur Terre, est très consommateur d'eau et menace la biodiversité.

En raison des problèmes d'eau rencontrés sur ce terrain, de nombreux piliers en béton de plusieurs mètres de profondeur ont été nécessaires pour solidifier le bâtiment, une noue, des travaux supplémentaires pour que l'eau circule sous le bâtiment et n'y stagne pas.

Le « Chemin du Vieux Canal », patrimoine historique de notre commune, disparaît sous le goudron. Goudron qui imperméabilise les sols et augmente la température.

Souhaitons au catamaran qu'il sache naviguer en cas d'inondation !

Est-on passé à côté d'une vraie politique culturelle ? Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social de la Médiathèque de Venelles :

Un copier-coller du précédent projet ; certains chiffres n'ont pas été actualisés au risque de transmettre une information erronée.

On y fait la propagande d'un centre chorégraphique, on y lit que seule une librairie existe sur Venelles alors qu'il y en a trois. Il y en a bien trois, mais une seule bénéficie de la subvention de 10 000 euros de la DRAC. Cette subvention vise à « maintenir et développer un réseau de diffusion du livre dense et diversifié sur l'ensemble du territoire national ». Les conseillers minoritaires n'ont

pas voté cette demande de subvention au motif que la municipalité a refusé de répartir cette somme sur les trois librairies venelloises.

Un catalogue de mesures fourre tout : du prêt de petit matériel (ponceuse, perceuse, visseuse...), de machine à pop corn, de moules à gâteaux, des déguisements, des appareils à raclette... du troc de grainothèque, bouturothèque, de jeux, de décorations de Noël, de vêtements d'occasion, de sacs. Organisation de braderies, d'ateliers couture, des ruches sur le toit, des journées de job dating, des ateliers de relaxation, des « matinée des pros afin de renseigner et d'aider les commerces, les entreprises mais aussi les particuliers : conseillers formation, CCI, conseiller juridique... » ...

Catalogue qui ferait pâlir de jalousie un bazar, mais dans lequel les citoyens n'y trouveront aucune action concrète, organisée et planifiée. Pas de programmation !

La culture devrait être au centre de toutes les politiques publiques. Culture et instruction devraient être le ciment de toute société.

Les enjeux sont primordiaux : lien social, rencontres, découvertes. Elle est un lieu d'émancipation, et de liberté. Elle crée aussi un sentiment d'appartenance, c'est un lieu où doivent être représentés toutes les composantes de la société, toutes les catégories.

A Venelles on préfère y faire entrer l'entreprise privée, qui n'y pas sa place. Mise à disposition gratuite de salles équipées pour des réunions, séminaires... permanence de partenaires, CCI...

Le pôle culturel, la médiathèque sont des services publics c'est-à-dire une activité qui vise à satisfaire un besoin **d'intérêt général**. Les entreprises recherchent la satisfaction d'intérêts privés, particuliers.

Nous espérons que la municipalité reviendra sur sa décision car les deniers publics n'ont pas vocation à satisfaire les intérêts privés.

Le service public est financé par l'impôt versé par le contribuable, il doit rester au service de l'intérêt général.

Annie Mouthier, Marie-Claire Morin, Jean-Yves Salvat.
Elus minoritaires, pour une vraie politique culturelle

Vers plus de mobilité douce Deux projets lancés

Fin 2022, ont été impulsés le lancement d'un Plan de déplacement établissement scolaire (PDES) et la constitution d'un groupe de travail sur les mobilités douces à Venelles.



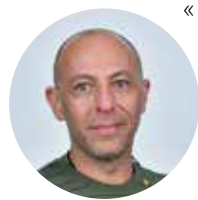
Réunion de lancement PDES aux Cabassols – 28 nov. 2022

Le PDES à l'école des Cabassols ambitionne la mise en place de solutions alternatives à la voiture individuelle pour accompagner les enfants à l'école. Après un diagnostic et l'élaboration d'un plan d'actions prévus pour 2023, les réalisations seront déclinées dans la foulée : ajout de garage à vélos et à cycles ou itinéraire pédestre font partie des pistes qui pourront être étudiées. Ce travail sera piloté par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du pays d'Aix, en collaboration avec l'équipe de l'école, les services municipaux, les élèves, les parents...

Le « questionnaire vélo » : donnez votre avis !

Ce projet sera élaboré en coopération avec les membres du groupe vélo. Ce groupe de travail autour du vélo dans la ville et des

modes doux de déplacement, a été constitué fin novembre dernier.



« Il répond aux attentes des Venellois exprimées lors de la concertation pour Venelles en transition » explique

Jean-Charles Fiard, élu délégué aux déplacements et aux transports. Le plan vélo / mobilités douces vise à un meilleur partage de l'espace public, à une plus grande sécurité dans les circulations, à l'amélioration / réhabilitation de pistes existantes et au développement de nouveaux aménagements cyclables de qualité. Une démarche cette fois encore participative et interactive, construite avec les habitants, les associations et les structures locales engagées dans les enjeux

de mobilité et menée avec l'appui de l'Agence d'urbanisme du pays d'Aix. Première étape clé : les habitants peuvent donner leur avis en remplissant le questionnaire en ligne jusqu'à fin janvier sur venelles.fr > Venelles en transition.

Pour découvrir le plan d'actions de l'Agenda de Venelles rendez-vous sur : venelles.fr > Venelles en transition. Un livret synthétique sera distribué à tous les Venellois d'ici le printemps

Les groupes de travail ouverts aux habitants à venir en 2023

- Végétalisation des cours d'écoles
- Sensibilisation à la transition
- Trame noire
- Atlas de la biodiversité

+ contact : Service développement durable
tél. : 04 42 54 93 37
venellesentransition@venelles.fr

Conseil municipal des jeunes C'est parti !

Le Conseil municipal des jeunes a pour but de favoriser et de développer l'implication de la jeunesse dans la vie de la commune.



La municipalité a décidé de se doter, par délibération du Conseil municipal du 12 décembre dernier, d'un Conseil municipal des jeunes (CMJ) en vue d'associer la jeune génération à la vie de la cité. Composé de dix jeunes conseillers venellois, ce Conseil est un lieu d'expression et de partage d'idées. Les champs d'exploration et de réflexion sont multiples : vie locale, fonctionnement démocratique des institutions municipales, lien social et échanges intergénérationnels, projets concernant la jeunesse...



« L'objectif est qu'ils échangent et partagent leurs points de vue et leurs idées sur des thématiques qui les concernent.

Ils ont ainsi l'occasion de vivre l'expérience d'une participation

citoyenne active » explique Cassandre Dupont, adjointe déléguée à la Jeunesse.

Comment fonctionne-t-il ?

Le CMJ, animé par Océane du Tremplin Jeunes, est nommé pour deux ans. Il se réunit trois fois par an. Les séances sont présidées par le maire ou l'un de ses représentants. Les jeunes conseillers municipaux se réuniront également entre chaque période de vacances scolaires en sous-groupes thématiques pour travailler autour de l'environnement, de la solidarité, des loisirs ou de la communication.

Nous souhaitons à Antonin, Aurélien, Constant, Corentin, Evana, Lisa, Margaux, Sacha, Thaïs et Titouan une bonne prise de fonctions !

Muni : une solution en un clic 100% venelloise pour la gestion du personnel dans les écoles

Une ATSEM grippée à remplacer en urgence en maternelle pour accueillir les enfants à 7h15, besoin de renfort au pied levé pour la garderie du soir dans l'une des écoles élémentaires... le service scolaire doit régulièrement composer avec des plannings déstabilisés.

Avec l'application Muni, développée par la start-up venelloise Zaggo, ces situations se règlent rapidement désormais.

Elle permet de solliciter en un clic les 56 agents référencés qui disposent de l'appli, en émettant une offre de remplacement à pouvoir immédiatement. Ils peuvent ainsi postuler ou décliner instantanément.



« Muni a ainsi permis de gérer 650 missions depuis sa mise en place en septembre. C'est plus d'efficacité et

moins de stress pour les équipes ! » souligne Denis Ruiz, élu aux affaires scolaires et à la petite enfance.

Outre la rapidité et l'optimisation des plannings, Muni est aussi une plateforme de recrutement ; toute personne intéressée peut y créer son profil et déposer sa candidature.

Programmation pouvant être modifiée / complétée en fonction de l'actualité

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2023

JANVIER

MARDI 3

#venellessportive

Volley-ball - match pro

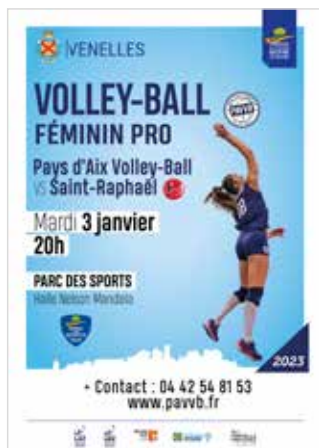
PAVB – Saint-Raphaël

20h – Halle Nelson

Mandela

04 42 54 81 53

contact@pavvb.com



DU 3 JANVIER AU 10 FÉVRIER

#venellesanimée

Défi Jeunesse #4

Les Venellois ont du talent!

9 février : remise des récompenses - Salle des fêtes

04 42 54 09 09

service.jeunesse@venelles.fr

MARDI 10

#venellesengagée

Collecte de sang

15h – 19h30 – Parc des sports

EFS – 04 91 18 87 90

SAMEDI 14

#venellesculturelle

Concert chanson française

Gildas Thomas

20h30 – Salle des fêtes

MJC – 04 42 54 71 70

mjcleprest@gmail.com

#venellessportive

Volley-ball - match pro

PAVB – Nantes

19h30 – Halle Nelson

Mandela

04 42 54 81 53

contact@pavvb.com

SAMEDI 28

#venellesculturelle

Concert musiques actuelles

Programmation en cours

20h30 - Salle des fêtes

07 82 36 34 39

contact@comparsesetsons.fr

#venellessportive

Volley-ball - match pro

PAVB – Cannes

19h30 – Halle Nelson

Mandela

04 42 54 81 53

contact@pavvb.com

FÉVRIER

SAMEDI 4

#venellesculturelle

Concert chanson française

Pascal Mary

20h30 – Salle des fêtes

MJC – 04 42 54 71 70

mjcleprest@gmail.com

MARDI 7

#venellesanimée

Mardi ciné-enfants

Les Trolls 2

17h30 – Salle des fêtes

Gratuit sur réservation

04 42 54 09 09

service.jeunesse@venelles.fr



SAMEDI 11

#venellessportive

Volley-ball - match pro

PAVB – Nancy

19h30 – Halle Nelson

Mandela

04 42 54 81 53

contact@pavvb.com

DU 3 AU 7

#venellesculturelle

Concert musiques actuelles

Programmation en cours

20h30 - Salle des fêtes

07 82 36 34 39

contact@comparsesetsons.fr

SAMEDI 25

#venellessportive

Volley-ball - match pro

PAVB – Levallois

19h30 – Halle Nelson

Mandela

04 42 54 81 53

contact@pavvb.com





**DU 27 FÉVRIER
AU 14 AVRIL** _____
#venellesanimée
Défi Jeunesse #5
Programmation en cours
04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr

DU 11 AU 12 _____
#venellesentransition
**Recyclerie Éphémère -
12^e édition**
9h-18h – Salle Grande
Terre
Recyclaïx : 06 64 36 67 03
lapeyredanielle97@gmail.com

SAMEDI 18 _____
#venellesanimée
50 ans du Cercle d'or
Pôle culturel L'Étincelle
– avenue de la grande
Bégude
04 42 54 98 07
cercledor@bbox.fr

SAMEDI 25 _____
#venellesportive
Volley-ball – match pro
PAWB – France avenir
19h30 – Halle Nelson
Mandela
04 42 54 81 53
contact@pavvb.com

MARS

#venellesportive
Volley-ball – match pro
PAWB – Paris
19h30 – Halle Nelson
Mandela
04 42 54 81 53
contact@pavvb.com



MARDI 14 _____
#venellesengagée
Collecte de sang
15h – 19h30 – Parc des
sports
EFS – 04 91 18 87 90

VENDREDI 24 _____
#venellesculturelle
**10 ans de l'association
Africa Foula**
Pôle culturel L'Étincelle
– avenue de la grande
Bégude
06 72 24 66 76
africafoula@gmail.com



#venellesanimée
Carnaval
Sur le thème de la
Provence
04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr

#venellesculturelle
**Printemps des
musiciens**
Pôle culturel L'Étincelle
– avenue de la grande
Bégude
04 42 54 71 70
mjcleprest@gmail.com

JEUDI 30 _____
#venellesculturelle
**Conférence
Le baptistère de Fréjus
par Héléne Garcia**
19h30 – Pôle culturel
L'Étincelle – avenue de la
grande Bégude
06 22 86 57 30
aux-sources-de@orange.fr



Le Carnaval de printemps sera placé sous le signe de la Provence





Les festivités de Noël

#Venelles animée



Téléthon du 2 au 4 décembre 2022

#Venelles engagée



Numéros utiles

- **Pompiers : 18 - Police : 17- SAMU : 15**
- **Urgences sourds et malentendants : 114**
- **Police municipale :** 04 42 54 93 40
- **Gendarmerie :** 04 42 54 25 70
- **SOS Médecin :** 3624
- **Médecin de garde :** 04 42 26 24 00
- **Centre antipoison :** 04 91 75 25 25
- **Urgences Hôpital d'Aix :** 04 42 33 90 28
- **Hôpital privé de Provence :** 04 42 33 88 00
- **SOS vétérinaire :** 0899 700 680
- **Urgence dentaire :** 08 92 56 67 66
- **Écoles :**
 - Maternelle du Mail : 04 42 54 93 30
 - Maternelle du Centre : 04 42 54 93 29
 - Primaire des Cabassols : 04 42 54 10 00
 - Primaire Maurice Plantier : 04 42 20 06 02
 - Primaire Marcel Pagnol : 04 42 54 66 49
- **Périscolaire :**
 - École des Cabassols : 06 68 67 65 40
 - École Maurice Plantier : 07 63 51 64 56
 - École Marcel Pagnol : 06 75 21 34 92
 - École du Mail : 06 21 44 25 80
 - École du centre : 07 62 11 97 26

- **Mairie de Venelles :** 04 42 54 16 16
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 8h > 12h et 13h > 17h
et samedi : 9h > 12h
- Services techniques : 04 42 54 93 24
- Centre communal d'action sociale : 04 42 54 98 00
- Service culture et animation du territoire : 04 42 54 93 10
- Service scolaire : 04 42 54 52 52
- Service jeunesse : 04 42 54 09 09
- Service sports et vie associative : 04 42 54 44 80
- ALSH l'Oustau (Centre de loisirs) : 04 42 27 13 30
- **La Poste de Venelles :** 3631
- **Centre aquatique Sainte Victoire :** 04 88 72 93 10
- **Déchetterie :** 08 10 00 31 10
- **Aix en bus :** 09 70 80 90 13
- **Régie des eaux du Pays d'Aix :** 04 42 54 33 82
- **ENEDIS :** 09 72 67 50 13
- **GRDF :** 09 69 36 35 34
- **Sous-préfecture :** 04 42 17 56 00



Nouveaux professionnels

Votre contact : Claire GUASCH – Chargée de mission Économie et commerces – Tél : 04.42.54.93.35 - c.guasch@venelles.fr

Télé secrétariat médical SERVITEL

302 avenue de la gare
Tél. : 06 37 81 57 22
anouk.servitel@gmail.com
<https://www.servitel.org/>

Restaurant KESKES BAR À COUSCOUS

24 Av. de la Grande Bégude
Tél. : 09 83 24 33 81
kes@bbox.fr
<https://www.keskesbaracouscous.fr/>

Réparation mécanique LP AUTOSERVICES

Mécanicien à domicile
Tél. : 06 58 42 65 44
pauletlionel9@gmail.com

Bien-Être L'INSTANT YOGA EN PROVENCE

31 avenue de la Ferrage
Tél. : 06 72 45 65 83
shantpuran@gmail.com
<https://www.shaktiyoma-massages-aix.com/>

Acupuncture – Médecine chinoise SINO BIEN-ÊTRE

Centre médical et paramédical
résidence les Cardelines

849 rue de la gare
Tél. : 06 65 20 65 91
rdv@sinobienetre.com
<https://www.sinobienetre.com/>

Coaching sportif FRÉDÉRIC GIROU

3 impasse les Cépages, quartier des
Logissons
Tél. : 06 09 69 78 78
efred.coach@gmail.com
<http://www.pass-sport-and-co.fr>

Kinésithérapie CAMILLE GERARD

849 rue de la Gare
Tél. : 06 03 84 41 36
camille.gerard.mkde@gmail.com

Orthophonie conventionnée PAULINE DEGORTES

849, Rue de la Gare
Tél. : 06 24 57 42 17

Coiffure L'ARTISANE COIFFURE

3, av de Mouliero
Tél. : 09 52 21 85 31
artisane.coiffure@gmail.com

Réflexologie plantaire, massages bien-être ESTELLE BIEN-ÊTRE

5 rue de la Touloubre

Tél. : 06 59 47 03 70
estelle.lambert@orange.fr
<http://www.estellelambert.fr>

Neuro feedback HERVÉ GREMEAUX

6 rond-point du Clos Davin
Tél. : 07 82 25 90 34
hgremeaux@gmail.com

Kinésithérapie KINE PHYSIO SPORT

849 rue de la Gare, Bât 6337
Prise de rdv sur Doctolib
kinephysiosport@gmail.com

Bien-être THAÏLANNA MASSAGE

Les Jardins du théâtre Bât A
Rue Signoret
Tél. : 06 10 83 03 16
thailannavenelles@gmail.com
<http://thailanna-massage.fr>

Photos, vidéos & graphisme KEVIN ZIMBARDO

10 impasse des Amandines
Tél. : 06 49 63 81 04
kevin@zimbar.do.fr
<https://www.zimvisual.com/>

Carnet

Naissances

Samuel PACQUELET MARTIN né le 9 juillet 2022
 Matteo FALCO né le 16 juillet 2022
 Adam SOLDA né le 21 juillet 2022
 Ezio CAROTI né le 21 juillet 2022
 Louis SALA né le 24 juillet 2022
 Hugo MAGNANI né le 7 août 2022
 Mathéo ROCHA FERRARI né le 12 août 2022
 Olivia TRUCHET née le 13 août 2022
 Ambre FONZO née le 17 août 2022

Emile REBOUL-SALZE né le 3 septembre 2022
 Olivia THAILLET née le 18 septembre 2022
 Marius PORATI né le 19 septembre 2022
 Louis BERNAT SANGUELLO né le 19 septembre 2022
 Baptiste DUFOULON né le 20 septembre 2022
 Lise AJOUIC née le 22 septembre 2022
 Bartholomé CORRET né le 12 octobre 2022
 Lou FABBRI née le 17 octobre 2022
 Vivianne AUDIBERT née le 19 octobre 2022
 Céleste HENIN née le 21 octobre 2022
 Quentin POULAIN né le 21 octobre 2022

Noah RICCI né le 23 octobre 2022
 Marcus BRUCKER né le 25 octobre 2022
 Nils DAVID LA BARBERA né le 3 novembre 2022
 Ilya LAUNAY SMIRNOV né le 10 novembre 2022
 Emilio MANSANTI né le 11 novembre 2022
 Théo TIRON né le 15 novembre 2022
 Nathan ORENGO né le 21 novembre 2022
 Lily BENISRI FOTI née le 21 novembre 2022

Mariages

Fabienne CURMI et Régis SALZAT le 22 juillet 2022
 Dominique DUFOUR et Eric SANCHETTE le 26 juillet 2022
 Camille GERARD et Romain ADAMI le 30 juillet 2022
 Karen POMMIER et Antoine DENET le 5 août 2022
 Ophélie ARNAUDO et Mehdi KAMARIA le 13 août 2022
 Marie MENIOLLE d'HAUTHUILLE et Felix SCHMID le 13 août 2022
 Stéphanie FRATI et Stéphane CHAPARTÉGUY le 27 août 2022
 Patricia WELLER et Bertrand CAILLOL le 3 septembre 2022



Laurence ONNIS et Jean-François VITTE le 3 septembre 2022
 Sandrine TRIBOLO et Pierre-Alain TOCCI le 17 septembre 2022
 Virginie LOUVIEAUX et François GIX le 17 septembre 2022
 Olivia BURGUENO et Benjamin MUNUERA le 17 septembre 2022
 Myriam HUET et Laurence RUBERT le 24 septembre 2022
 Tristan BESNARD et Ludovic GOSSART le 1er octobre 2022
 Marie-Anne REBERGUE et Thierry ABRAN le 22 octobre 2022
 Anne-Laure HOMO-GABOLDE et Benoit AMAUDRIC du CHAFFAUT Benoit le 29 octobre 2022
 Linda GARCIN et Pascal ROUX le 29 octobre 2022

Décès

Pierre MUNAQUE décédé le 6 avril 2022
 Maryse GRANSARD épouse MARCO décédée le 18 juillet 2022
 Robert CAZZOLA décédé le 20 juillet 2022
 Nicole PAUL veuve MAFFRE décédée le 23 juillet 2022
 Henriette MORLET épouse PORNOT décédée le 23 juillet 2022
 Claude CASTAGNETO décédé le 29 juillet 2022
 Gérard NOIROT décédé le 5 août 2022
 Jean GRANDIS décédé le 11 août 2022
 Gérald WIECHERT décédé le 13 août 2022
 Stéphanie LORAND veuve COUGOUIL décédée le 15 août 2022
 Patrice PETHOUD décédé le 3 septembre 2022
 Marie-Françoise VITON décédée le 11 septembre 2022
 Daniel DEBRUYNE décédé le 12 septembre 2022
 Charles GRIMALDI décédé le 15 septembre 2022

Patricia LE BERRE épouse MALARTRE décédée le 21 septembre 2022
 Anne VIOSSAT vve BLANC décédée le 27 septembre 2022
 Daniel FALGOUX décédé le 18 septembre 2022
 Michel SOUILLÉ décédé le 1er octobre 2022
 Brigitte AMBID épouse DESMET décédée le 4 octobre 2022
 Yves VITALIS décédé le 8 octobre 2022
 Dominique PINNA veuve DUVAL décédée le 9 octobre 2022
 Roger VASSEROT décédé le 11 octobre 2022
 Ginette LECLERC veuve SORROCHE décédée le 18 octobre 2022
 Danielle SORIANO épouse BIDAULT décédée le 20 octobre 2022
 Serge DUFOULON décédée le 30 octobre 2022
 David ANDREO décédé le 5 novembre 2022
 Paule CLEMENT vve GRIMALDI Huguette décédée le 14 novembre 2022
 Claude GARCIN décédé le 15 novembre 2022
 Françoise KUBOS décédée le 18 novembre 2022
 Renée CHARPENTIER veuve TILLIER décédée le 20 novembre 2022



Permanences

En Mairie

- **Arnaud Mercier**, Maire.
Le samedi matin sur rendez-vous : 04 42 54 95 82 ou 04 42 54 93 05
- **Marie Sedano**, 3^{ème} adjointe, déléguée à l'urbanisme et à l'aménagement de l'espace.
Sur rendez-vous : 04 42 54 93 16
- **Philippe Dorey**, 4^{ème} adjoint, délégué à la sécurité publique et routière, à la police municipale, à la vidéoprotection et aux anciens combattants.
Sur rendez-vous au : 04 42 54 93 40
- **Lionel Tchareklian**, délégué au développement économique et commercial, à l'emploi, à l'agriculture et l'espace public.
Sur rendez-vous : 04 42 54 93 37

Au centre communal d'action sociale

- **Valérie Busso**, déléguée à l'action sociale
Sur rendez-vous : 04 42 54 98 00
- **Assistants sociaux du Conseil départemental 13**
Sur rendez-vous : 04 13 31 84 10
- **Conseiller en succession épargne et fiscalité et conciliateur de justice**
Sur rendez-vous : 04 42 54 98 00
- **Mission locale**
Sur rendez-vous : 04 42 61 72 99
- **Parcours handicap**
Sur rendez-vous : 0 800 400 413
- **Plan Local Insertion et Emploi**
Sur rendez-vous : 04 42 54 98 00
- **Psychologue, école des parents et des éducateurs**
Sur rendez-vous : 04 42 59 64 53

• UFC Que Choisir

Sur rendez-vous le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois, de 9h à 12h :
04 42 93 74 57

Autres permanences

- **Voisins vigilants** : 04 42 54 93 18
- **Opération tranquillité vacances** : 04 42 54 93 40
- **Huissier de justice** : 04 42 67 11 51
- **Architecte Conseil du CAUE 13** : chaque 1^{er} mardi du mois, l'après-midi au service urbanisme de la mairie au Pôle aménagement - 302 rue de la gare - Immeuble l'Ombrière, rez-de-chaussée, Bât. C - Sur rendez-vous : 04 42 54 93 16

À la salle Lou Triboulet

- **Notaire** : le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h



La doyenne de Venelles Renée Tillier s'est éteinte le 20 novembre dernier.

En juin dernier la municipalité mettait à l'honneur la centenaire dans le Venelles Mag #87*. Renée était née le 30 octobre 1919. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

* 2 erreurs s'étaient malencontreusement glissées dans l'article

VENELLES PRATIQUE

Pharmacies de garde

JANVIER

- DIMANCHE 1^{ER}
Pharmacie d'AIX-EN-PROVENCE
- DIMANCHE 8
Pharmacie NATURESSENCE
- DIMANCHE 15
Pharmacie de PEYROLLES
- DIMANCHE 22
Pharmacie du VILLAGE DU SOLEIL
- DIMANCHE 29
Pharmacie POUSSARDIN

FÉVRIER

- DIMANCHE 5
Pharmacie de JOUQUES
- DIMANCHE 12
Pharmacie de LA TOULOUBRE
- DIMANCHE 19
Pharmacie LEONARDO
- DIMANCHE 26
Pharmacie des LOGISSONS

MARS

- DIMANCHE 5
Pharmacie TROCELLO
- VENDREDI 12
Pharmacie DU SOLEIL
- DIMANCHE 19
Pharmacie de PUYRICARD
- DIMANCHE 26
Pharmacie NATURESSENCE

Coordonnées

Pharmacie DU SOLEIL
56, rue Maurice Plantier
13770 VENELLES
04 42 54 70 34

Pharmacie DES LOGISSONS
100, av. des Logissons
13770 VENELLES
04 42 54 27 42

Pharmacie DU VILLAGE DU SOLEIL
Résidence Village Soleil
3500, route du Puy-Sainte-Réparate
13540 PUYRICARD
04 42 92 04 10

Pharmacie LA TOULOUBRE
Parc de la Rostolane
50, place Waldeck Rousseau
13540 PUYRICARD
04 42 92 18 19

Pharmacie de PUYRICARD
2, chemin des écoles
13540 PUYRICARD
04 42 92 10 45

Pharmacie LEONARDO ET POPPE
4, avenue du Cours
13610 LE PUY SAINTE RÉPARADE
04 42 61 95 43

Pharmacie NATURESSENCE
563, route du Puy-Ste-Réparate
13540 AIX-EN-PROVENCE
04.42.21.76.50

Pharmacie TROCELLO
9, avenue de la Bourgade
13610 LE PUY-SAINTE-RÉPARADE
04 42 61 96 69

Pharmacie POUSSARDIN
1, av. de la Pourane
13650 MEYRARGUES
04 42 57 50 16

Pharmacie AMORETTI
24, Route Nationale
13860 PEYROLLES-EN-PROVENCE
04 42 57 80 39

Pharmacie MENARD/BOUVARD
1, bd. du Réal
13490 JOUQUES
04 42 67 62 40

Collecte et recyclage des déchets



Collecte en porte à porte : pensez à sortir votre bac la veille au soir !

Secteur 1

Le Claou, Les Cabassols, Fontcuberte, Centre-Ville, Hauts-le-Venelles, Gendarmerie, Grande terre.

- Bac jaune : déchets recyclables > 1 mercredi sur 2
- Bac noir : ordures ménagères > Lundi et vendredi

Secteur 2

Les Logissons, Campagne, Violaine, Les Faurys, route de Couteron

- Bac jaune : déchets recyclables > 1 jeudi sur 2
- Bac vert : ordures ménagères > Mardi et samedi

+ Le calendrier détaillé des jours de collecte est disponible sur venelles.fr (> Venelles au quotidien > Propreté/déchets)

LE REFLEXE « RECYCLETTE » ! - aux abords des écoles Marcel Pagnol et des Cabassols. Venez recycler vos petits objets tels que : stylos, capsules de café, lunettes, piles, cartouches d'encre, petits appareils électroniques, bouchons.

Collecte en points d'apports volontaires



- Rue Eugène Bertrand Bas
- Couteron – Mollet
- Rue de la Reille
- Chemin du Cimetière
- Place de la Grande Terre
- Chemin Du Stade – Passerelle
- Allée du Parc
- Rue de l' Agnel – La Roberte
- Rue des Isnards – Les Tilleuls
- Avenue Maurice Plantier – Ventoux
- 11 Chemin Du Collet Redon –
- Complexe sportif
- Rue du Claou – Les Bosquets
- Rue des Piboules
- Chemin de la Bosque
- Avenue des Faurys
- Avenue de la Grande Bégude
- Route des Logissons – Rond Point
- Metro Venelles
- Route de la Touloubre – Les Sycomores
- Avenue des Logissons – Hameau des logissons
- Rue de la Carraire
- Les Logissons – Pruneliers
- Rue Des Michelons – La Croix

Ramassage des encombrants

Le 3^e mardi de chaque mois, un service de ramassage des encombrants est à votre disposition - 04 42 91 49 00



VENELLES

L'ÉTINCELLE
PÔLE CULTUREL

inauguration



PRINTEMPS 2023

#Venelles
Culturelle